

Québec français



## Le cap sur la compétence

Pauline Langlais

---

Number 95, Fall 1994

Questions de réforme : le primaire et le collégial

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44395ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Langlais, P. (1994). Le cap sur la compétence. *Québec français*, (95), 28–32.

# LE PROGRAMME DE FRANÇAIS DU PRIMAIRE

## LE CAP SUR LA COMPÉTENCE

par Pauline LANGLAIS \*

Approuvé par la ministre de l'Éducation, le 20 décembre 1993 et distribué dans le milieu scolaire en janvier 1994 en vue d'une application obligatoire en septembre 1995, le programme de français du primaire<sup>1</sup> s'inscrit dans la volonté ministérielle moult fois exprimée : préciser les objectifs et les contenus tout en simplifiant la structure et la terminologie. Tel était le défi à relever.

Un programme d'apprentissage du français doit répondre à des impératifs d'ordre pédagogique, psycholinguistique, social, culturel — la langue est l'un des principaux facteurs de l'identité d'un peuple —, tout particulièrement au Québec. La démarche de révision du programme de français du primaire s'est appuyée sur de nombreuses consultations. La version officielle qui en est résultée présente de façon synthétique la progression des compétences visées et des éléments d'apprentissage de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année en *écriture*, en *lecture* et en *communication orale*. Il nous paraît utile de rappeler ici les précisions apportées au programme de 1979 afin de mettre en lumière les éléments de continuité, les modifications, de même que certaines des sources qui les ont inspirées.

***Des précisions qui s'inspirent de travaux de recherche, de documents du Ministère et d'expérimentations dans le milieu scolaire***

Les recherches menées au cours des quinze dernières années, tant en didactique de la langue maternelle que dans les sciences contributives, la psychologie cognitive, notamment, ont fourni de nouvelles données qui ont influencé la conception du programme. En écriture, particulièrement, les aspects concernant la syntaxe de la phrase et le lexique qui apparaissent dans le programme sont inspirés des recherches et de la pratique actuelle au Québec et dans les pays francophones. C'est à la

suite de consultations auprès de personnes des milieux scolaire et universitaire que s'est imposé, en lecture, le choix de présenter de façon distincte l'habileté à lire des textes courants et des textes littéraires.

Furent également mises à profit les fructueuses réalisations du milieu scolaire qui ont émergé des expérimentations vécues dans le cadre du Plan d'action sur la qualité du français.

En outre, des documents produits par le ministère de l'Éducation depuis 1979, tel *Développement de l'habileté à écrire, Exigences minimales*<sup>2</sup>, de même que les travaux accompagnant les épreuves en évaluation ont contribué à stimuler le milieu.

Enfin, une analyse des objectifs des disciplines enseignées par les titulaires du primaire a permis de préciser les habiletés langagières nécessaires pour apprendre et communiquer en classe.

### LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

L'insistance sur la maîtrise de la langue écrite, lecture et écriture, et l'accroissement de la fréquentation d'oeuvres littéraires chez les élèves du primaire et du secondaire constituent les orientations formulées en 1992 dans le document *Pour une langue belle*<sup>3</sup>. Tous reconnaissent que la maîtrise de la langue contribue au premier chef à une éducation de qualité qui donne à l'élève le pouvoir d'utiliser adéquatement dans sa vie les habiletés langagières acquises à l'école. Le programme établit les compétences à développer à chacune des classes du primaire pour que l'élève progresse dans ses apprentissages.

### LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Dans l'introduction du programme, sont exposés à la fois les orientations générales, l'objectif global, qui porte sur la maîtrise des habiletés à écrire, à lire et à communiquer oralement, et les objectifs généraux relatifs à chacun des volets du programme.

On retrouve ces mêmes objectifs généraux au début du volet écriture et du volet lecture auxquels sont assortis les objectifs d'ordre culturel.

#### Des processus à intégrer

Le processus d'apprentissage, inhérent au développement de l'habileté, demeure le même : des pratiques nombreuses et variées, un retour que fait l'élève sur sa pratique, pour l'observer, l'analyser, la modifier au besoin et percevoir son besoin de connaissances. Ces dernières s'intègrent aux activités de pratique.

## CONTENUS D'APPRENTISSAGE\*

- Employer les mots de relation de façon appropriée :
  - dans les phrases simples ;
  - dans les phrases complexes.
- Repérer les mots de relation et vérifier s'ils rendent le sens désiré :
  - dans la phrase simple ;
  - dans la phrase complexe :
    - les mots qui marquent des rapports de temps, de lieu, de cause, de but et de condition ;
    - les mots qui marquent des rapports de comparaison, de conséquence et d'opposition.

- Vérifier l'emploi des pronoms relatifs.

### 2.2 PONCTUER CORRECTEMENT

- Utiliser les signes qui délimitent les phrases :
  - la majuscule et le point ;
  - le point d'interrogation et le point d'exclamation.
- Marquer les frontières de la phrase :
  - s'appuyer sur le sens et sur sa connaissance de la langue parlée pour repérer les phrases ;
  - s'interroger sur la portée de chaque phrase pour choisir le signe de ponctuation qui convient :
    - la majuscule et le point ;
    - le point d'interrogation et le point d'exclamation.
- Se servir de la virgule pour séparer les éléments dans une phrase :
  - entre des termes coordonnés sans conjonction ;
  - avant et après un mot mis en apostrophe ;
  - après un complément circonstanciel placé en début de phrase.
- Repérer les énumérations, qu'elles soient constituées de mots, de groupes de mots ou de propositions coordonnés sans conjonction :
  - séparer les termes coordonnés par une virgule ;
  - unir les deux derniers par la conjonction *et* ou *ou*.

- Composante de la compétence
- Élément d'apprentissage

\* Programme Écriture p. 32

	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
■ Employer les mots de relation de façon appropriée :						
— dans les phrases simples ;			✓	✓	✓	✓
— dans les phrases complexes.					✓	✓
□ Repérer les mots de relation et vérifier s'ils rendent le sens désiré :						
— dans la phrase simple ;	-	-	+	+	•	•
— dans la phrase complexe :						
• les mots qui marquent des rapports de temps, de lieu, de cause, de but et de condition ;			-	+	+	•
• les mots qui marquent des rapports de comparaison, de conséquence et d'opposition.					-	+
□ Vérifier l'emploi des pronoms relatifs.				-	-	+
2.2 PONCTUER CORRECTEMENT						
■ Utiliser les signes qui délimitent les phrases :						
— la majuscule et le point ;		✓	✓	✓	✓	✓
— le point d'interrogation et le point d'exclamation.			✓	✓	✓	✓
□ Marquer les frontières de la phrase :						
• s'appuyer sur le sens et sur sa connaissance de la langue parlée pour repérer les phrases ;						
— s'interroger sur la portée de chaque phrase pour choisir le signe de ponctuation qui convient :						
• la majuscule et le point ;	-	+	+	•	•	•
• le point d'interrogation et le point d'exclamation.	-	+	+	•	•	•
• le point d'interrogation et le point d'exclamation.	-	-	+	•	•	•
■ Se servir de la virgule pour séparer les éléments dans une phrase :						
— entre des termes coordonnés sans conjonction ;				✓	✓	✓
— avant et après un mot mis en apostrophe ;					✓	✓
— après un complément circonstanciel placé en début de phrase.					✓	✓
□ Repérer les énumérations, qu'elles soient constituées de mots, de groupes de mots ou de propositions coordonnés sans conjonction :						
— séparer les termes coordonnés par une virgule ;			-	+	•	•
— unir les deux derniers par la conjonction <i>et</i> ou <i>ou</i> .			-	+	•	•

- ✓ Rappel des compétences visées
- Approfondissement
- + Apprentissage systématique
- Sensibilisation

L'introduction d'une description des processus d'écriture et de lecture, omniprésents dans les contenus. Ainsi, en écriture, les élèves sont amenés à planifier, à rédiger et à réviser leurs textes, en utilisant ces éléments de façon simultanée ou séquentielle. Enseigné de façon systématique dès le primaire et poursuivi au secondaire, ce modèle intégré favorise chez l'élève une prise de conscience du processus qu'il utilise quand il écrit et lui permet ainsi de développer progressivement les habitudes nécessaires à tout scripteur autonome.

En lecture, les élèves sont appelés à survoler les textes courants et à en anticiper le contenu, à s'en donner une vision d'ensemble, à reconstruire l'information. À travers la lecture de textes littéraires, les élèves acquièrent l'habileté à exprimer leur réaction aux textes, à justifier leur point de vue et à établir des liens entre diverses expériences artistiques.

### L'aperçu du programme

Le programme présente un aperçu simple et clair des apprentissages propres à chacune des années du primaire, qui permet un rapide survol des contenus relatifs à chaque volet du programme.

### Des compétences aux contenus d'apprentissage

Au début de chacun des volets, les compétences, qui seront évaluées sommativement en écriture, en lecture et en communication orale, sont marquées du signe ✓. Celui-ci indique ce qui est attendu au terme de chacune des années et les contenus d'apprentissage qui suivent présentent les savoir-faire qui favorisent l'atteinte des compétences. Ces éléments sont précédés d'un □. Répartis selon une progression qui permet à l'élève de les intégrer graduellement dans son cheminement quand il lit, écrit ou communique oralement, ces éléments d'apprentissage sont, de façon générale, présentés à l'élève à titre de première sensibilisation (-). Ils font ensuite l'objet d'un apprentissage systématique (+) et, enfin, d'un approfondissement (\*). Cette progression se répartit de la première à la sixième année. Notons que les éléments d'apprentissage retenus en évalua-

## TERMINOLOGIE GRAMMATICALE\*

	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
□ Utiliser la terminologie grammaticale appropriée :						
1 le nom des lettres et des signes orthographiques : accent aigu, accent grave, accent circonflexe, tréma, cédille, apostrophe et trait d'union ;	+	+	+	•	•	•
2 les termes qui servent à nommer la phrase et ses constituants :						
• mot et phrase ;	+	+	•	•	•	•
• nom commun, nom propre, pronom, déterminant, adjectif, verbe, adverbe, mot de relation, groupe du nom et groupe du verbe ;			+	+	•	•
• phrase déclarative, phrase impérative, phrase interrogative, phrase exclamative, phrase affirmative ou négative ;						
3 le nom des signes de ponctuation :						
• majuscule, point, point d'interrogation et point d'exclamation ;	+	+	+	•	•	•
• virgule ;	+	+	+	•	•	•
• guillemets, tiret et deux points ;					+	•
4 les termes qui servent à nommer la fonction des mots dans la phrase, à formuler des règles et à consulter les ouvrages de référence :						
• masculin, féminin, singulier et pluriel ;	+	+	+	•	•	•
• sujet, verbe et complément ;			+	+	•	•
• attribut ;				-	+	•
• compléments direct, indirect et circons- tanciel ;					+	+
5 les termes liés à la conjugaison :						
• indicatif présent, imparfait, futur simple, conditionnel présent et infinitif ;			+	+	•	•
• impératif et passé composé ;				-	+	•
• passé simple, subjonctif présent, plus-que- parfait, futur proche, futur antérieur et conditionnel passé.					+	•

- Élément d'apprentissage
- 1 Signes orthographiques
- 2 La phrase
- 3 Signes de ponctuation
- 4 Fonction de mots
- 5 Conjugaison

- Approfondissement
- + Apprentissage systématique
- Sensibilisation

\* Programme Écriture p. 40

tion sommative sont ceux qui font l'objet d'un apprentissage systématique ou d'approfondissement et qui sont précédés d'un ✓ dans la compétence visée.

### LA NATURE DES PRÉCISIONS

Une comparaison entre certains éléments du programme de 1993 et ceux du programme de 1979 permet d'en illustrer les aspects spécifiques.

#### EN ÉCRITURE

Les compétences visées et les éléments d'apprentissage auxquels ceux-ci réfèrent intègrent le processus d'écriture décrit précédemment. Tout au long de sa démarche d'écriture, l'élève est amené à planifier son texte, à faire des choix qui tiennent compte du sujet et de son intention, à rédiger en tenant compte des exigences de la syntaxe et du lexique et à réviser adéquatement.

#### *La principale modification au programme concerne la syntaxe de la phrase.*

Afin d'amener l'élève à exprimer clairement sa pensée, le programme contient des éléments de contenu d'ordre linguistique. Ainsi, l'élève apprend à effectuer des transformations de phrases par addition, soustraction, déplacement, substitution. La raison d'être de ces éléments d'apprentissage est de favoriser la manipulation et de donner à l'élève les outils nécessaires pour exprimer ses idées avec précision et nuance. Au début de l'apprentissage, l'élève a tendance à s'appuyer sur sa connaissance de la langue orale pour porter un jugement sur la construction de ses phrases. Mais à mesure que celles-ci deviennent plus complexes et s'éloignent des structures de la langue parlée, l'élève apprend progressivement à vérifier sa syntaxe en s'assurant de la présence et de la place des constituants obligatoires dans ses phrases. Il apprend de plus à saisir progressivement les différences entre l'oral et l'écrit et à utiliser des constructions spécifiques au code écrit. De même, à cause de la forte influence de l'oral, l'élève sera sensibilisé, à partir de la quatrième année, à l'emploi correct des pronoms relatifs. L'étude du lexique, amorcée en première année, vise la correction et l'enrichissement du vocabulaire. Depuis une quinzaine d'années, les éléments d'apprentissage relatifs au lexique ont été associés au choix des idées. Le fait que le programme soit centré de façon spécifique sur le processus d'écriture a entraîné un rapprochement entre le lexique et la syntaxe.

#### *Une terminologie uniforme*

L'utilisation par les enseignantes de la même terminologie au cours des années du primaire amènera les élèves à utiliser les mêmes termes tout au long de leur parcours scolaire. Cet

apprentissage est utile, notamment pour la consultation des ouvrages de référence.

#### *L'apprentissage de la calligraphie*

Après l'apprentissage des lettres minuscules et majuscules en caractères script, le passage à l'écriture des lettres minuscules cursives s'effectue au cours de la deuxième et non de la troisième année, afin de permettre aux élèves d'utiliser les deux formes des lettres minuscules selon la situation d'écriture.

#### EN LECTURE

La lecture de récits ou de textes poétiques et celle de textes courants font appel à des compétences différentes pour certains aspects, notamment pour le traitement de l'information. Le programme contient donc des éléments d'apprentissage spécifiques relatifs au développement de ces compétences. À la différence du programme de 1979 qui accordait une importance égale aux cinq types de textes — informatifs, incitatifs, expressifs, poétiques et ludiques —, le programme actuel, qui répartit les habiletés à lire des textes courants et des textes de fiction, favorise la lecture des textes littéraires.

#### *Lecture de textes courants*

La compréhension et l'utilisation de l'information constituent les deux aspects spécifiques de la compétence à lire des textes courants. L'élève fait appel à sa connaissance du sujet et de la langue pour établir des liens dans la phrase, entre les phrases et dans le paragraphe et, ainsi, reconstruire l'information du texte. On trouve dans cette partie les indices qu'utilise le jeune lecteur pour donner un sens aux mots qu'il lit. Ces indices sont d'ordre syntaxique, contextuel, morphologique, sémantique, grapho-phonétique.

#### *Lire pour apprendre*

À la capacité de sélectionner des éléments d'information pour accomplir des tâches et satisfaire son besoin de connaissances, s'ajoute celle d'interpréter des questions, des consignes et des problèmes dans l'ensemble des disciplines, bref, de lire pour apprendre. De plus, le programme présente les étapes d'une recherche documentaire en exploitant les ressources d'une bibliothèque. Il propose enfin des éléments d'apprentissage qui amèneront l'élève à faire une synthèse de ses connaissances après avoir lu des textes qui traitent des sujets abordés dans les autres disciplines. Le programme donne ainsi de l'acte de lire une définition élargie et approfondie puisqu'il propose des démarches et des stratégies de lecture dans des contextes variés.

#### *Lecture de textes littéraires*

On trouve dans le programme des éléments d'apprentissage

